

Les exploitations appliquant les meilleures pratiques favorisent une vie sans douleur pour les veaux en évitant les procédures douloureuses inutiles ou, lorsqu'elles sont inévitables, en veillant à ce qu'un protocole adéquat de gestion de la douleur soit utilisé.

Pourquoi est-ce important ?

L'ébourgeonnage et la castration sont des procédures douloureuses pour les veaux, qui provoquent des douleurs aiguës et chroniques, et doivent donc être évitées autant que possible. Les veaux à cornes sont ébourgeonnés pour empêcher le développement de leurs cornes, principalement pour réduire le risque de blessure ou d'agression envers d'autres animaux ou envers le personnel chargé de les manipuler au cours des pratiques de routine de logement, de déplacement et de gestion. Les veaux mâles sont castrés pour réduire les agressions entre mâles, pour permettre aux bovins mâles et femelles d'être logés ensemble sans risque d'accouplement indésirable, ou pour favoriser une production optimale de viande.

Toutes les pratiques recommandées dans cette fiche d'information sont également applicables en cas d'autres types de chirurgie pratiqués sur un veau. Ces opérations doivent être décidées et réalisées par un vétérinaire qui prendra les mesures nécessaires pour réduire la douleur.



Tous les veaux doivent être traités de la même manière afin de garantir leur bien-être et leur santé, quelle que soit leur valeur économique et leur future destination .



Bonnes pratiques

- ✓ De l'eau propre doit toujours être disponible dans les cases où les veaux attendent avant et après les interventions.
- ✓ Lorsque la sédation a été utilisée pour une procédure non urgente, les veaux doivent être surveillés attentivement lorsqu'ils se réveillent, afin de s'assurer qu'ils ne s'étouffent pas et qu'ils sont pleinement conscients lorsqu'ils consomment de la nourriture ou de l'eau.

D'autres bonnes et meilleures pratiques pour gérer la nutrition des veaux sont détaillées dans  la **fiche d'information sur la nutrition des veaux**



Bonnes pratiques

- ✓ Les interventions chirurgicales non urgentes, telles que l'ébourgeonnage ou la castration, doivent être effectuées dans une zone ou un enclos séparé, à l'abri des températures excessives ou de la pluie, avec une litière propre et sèche et suffisamment d'espace pour que les veaux puissent s'allonger confortablement. Les veaux doivent être gardés dans cet enclos, à proximité des autres (pour le soutien social), mais surveillés attentivement pour s'assurer qu'ils ne se blessent pas pendant qu'ils sont sous sédatifs et que le soulagement de la douleur administré est adéquat.



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques disposent d'une "case d'intervention" dédiée, distincte du "box infirmerie" et utilisée uniquement pour les interventions médicales et chirurgicales sur des veaux en bonne santé, par exemple lors d'interventions non urgentes et de convalescence post-opératoire. Cette zone doit être équipée d'un sol propre et facilement désinfectable (par exemple, des tapis en caoutchouc), d'aires de couchage, d'eau courante, d'électricité et de sources de chaleur pour les veaux en convalescence. Elle doit être située à un endroit où les veaux conservent un contact visuel avec d'autres veaux ou vaches, et un contact tactile uniquement avec des veaux dont l'état de santé est similaire.



Bonnes pratiques

- ✓ Lorsque les veaux ont subi des interventions chirurgicales, telles que l'ébourgeonnage ou la castration, ils devraient être placés dans une zone d'isolement pour la période de récupération, où ils sont maintenus au chaud (par exemple à l'aide de lampes chauffantes ou de tapis) et où leur position est changée régulièrement s'ils sont en décubitus sternal ou latéral.
- ✓ Lorsque des procédures douloureuses, telles que la castration ou l'ébourgeonnage, doivent être pratiquées, veillez à ce que tout soit mis en œuvre pour minimiser le stress et la douleur. En effet, ceux-ci entravent le rétablissement et se cumulent avec d'autres facteurs de stress, et ont un impact négatif sur la santé et le bien-être des veaux. L'utilisation de médicaments appropriés (anesthésie, sédatifs et analgésiques), la réduction des facteurs de stress dans l'environnement de vie et l'utilisation de méthodes de manipulation douces contribueront à atténuer ces risques.
- ✓ Lorsque la castration ou l'ébourgeonnage des veaux ne peuvent être évités, ils devraient être effectués au cours des quatre premières semaines de vie. L'écornage ou la castration après cet âge doivent être évités, car ils sont beaucoup plus douloureux et nécessitent des techniques plus complexes pour manipuler les animaux et contrôler la douleur.
- ✓ Lorsque plusieurs options sont disponibles, les techniques ou l'équipement utilisés doivent être choisis de manière à minimiser l'intensité et la durée de la douleur induite.
- ✓ La castration à l'aide d'anneaux en caoutchouc n'est pas autorisée dans certains pays et doit être évitée. La douleur provoquée par cette technique dure longtemps et entraîne une cicatrisation plus lente et moins efficace.
- ✓ Il est préférable que la castration soit effectuée par un chirurgien vétérinaire ou à l'aide d'une pince Burdizzo, par un vétérinaire ou une personne ayant reçu une formation appropriée. Ces deux techniques ne doivent être utilisées qu'en association avec une anesthésie et une analgésie locales efficaces, et conformément aux règles et recommandations locales.
- ✓ L'ébourgeonnage ne doit être effectué à l'aide d'un fer chaud que par une personne dûment formée, avec une anesthésie et une analgésie locales efficaces, et conformément aux règles et recommandations locales.
- ✓ L'ébourgeonnage chimique n'est pas autorisé dans certains pays et doit être évité.
- ✓ Lorsque l'ébourgeonnage et la castration doivent être effectués sur un veau mâle, il convient de les réaliser au même moment et au même endroit afin de limiter la répétition des manipulations stressantes et des périodes de récupération.
- ✓ Le protocole de gestion de la douleur (analgésie) de l'exploitation doit être basé sur les conseils et la prescription de son vétérinaire. Le matériel et les procédures à utiliser pour la castration ou l'ébourgeonnage doivent également être discutés avec le vétérinaire.



- ✓ Une anesthésie locale doit être administrée, conformément à la prescription du vétérinaire, avant le début de la procédure. Il faut laisser à l'anesthésie locale le temps d'agir avant de commencer la procédure douloureuse et vérifier son efficacité avant le début de la procédure. L'anesthésie locale réduira les réactions négatives des veaux au contact de l'équipement (fer à ébourgeonner, pince Burdizzo ou scalpel) avec la peau, et entraînera un engourdissement de la peau et des tissus sous-jacents pendant une courte période après la procédure.
- ✓ Une analgésie (soulagement de la douleur) à l'aide d'un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) doit également être administrée pour soulager la douleur à plus long terme (plus de 24 heures). Le choix approprié du médicament et du protocole d'administration doit être effectué sur prescription vétérinaire et conformément à la réglementation locale.
- ✓ Le personnel chargé d'administrer des médicaments aux veaux doit être formé par un vétérinaire ou un conseiller dûment qualifié afin de garantir l'application correcte des procédures et des prescriptions définies par le vétérinaire, notamment en ce qui concerne le médicament, le dosage, la voie d'administration et l'évaluation de la technique.



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques visent à réduire ou à éliminer la nécessité de castrer ou d'ébourgeonner les veaux en adaptant leurs conduites d'élevage, leurs pratiques ou leurs installations. La fréquence du gène sans corne varie selon les races, mais elle peut être sélectionnée.
- ★ Lorsque la castration et/ou l'ébourgeonnage ne peuvent être évités, les exploitations appliquant les meilleures pratiques ont recours à la sédation en plus de l'anesthésie locale et de l'analgésie à long terme. La sédation permet aux veaux d'être plus détendus avant la procédure et de moins se débattre, ce qui réduit les risques pour eux et pour les personnes qui les manipulent. Le choix approprié du médicament et du protocole d'administration doit être effectué sur prescription vétérinaire et conformément à la réglementation locale.
- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques adaptent les protocoles définis en consultation avec les vétérinaires de l'exploitation, chaque fois qu'un médicament ne produit pas les effets escomptés. Cela peut résulter de problèmes liés au dosage ou à l'administration du médicament, ou de différences individuelles en termes de réaction au médicament ou de tolérance à la douleur.
- ★ En cas de complications liées à un aspect quelconque de l'ébourgeonnage ou de la castration, les éleveurs doivent demander l'avis d'un vétérinaire avant de réviser les protocoles.



Bonnes pratiques

- ✓ Une manipulation peu stressante exige des manipulateurs qu'ils se comportent calmement et patiemment, en veillant à ce que les facteurs de stress potentiels (par exemple les bruits, objets, lumières ou ombres potentiellement effrayants) soient réduits au minimum dans l'environnement. Les veaux doivent être encouragés à se déplacer en exploitant leur motivation naturelle (par exemple, rester avec le groupe, accéder au pâturage ou à la nourriture), plutôt que par des méthodes plus stressantes ou douloureuses. Le renforcement positif aide les veaux à apprendre rapidement et à développer leur flexibilité cognitive, ce qui renforce leur résilience.
- ✓ Les veaux doivent faire l'objet d'une surveillance régulière afin de détecter tout signe de douleur persistante dans les jours suivant l'intervention. Voir  la **fiche d'information sur la santé des veaux**



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques ont recours au renforcement positif pour les pratiques d'élevage courantes, telles que la manipulation, le déplacement entre les parcs ou le chargement en bétailière. Le renforcement positif peut prendre la forme d'une alimentation ou d'un grattage (si les veaux y sont habitués) et de friandises (par exemple, de la purée ou des morceaux de pommes, de citrouille, de banane ou d'autres fruits et légumes sucrés).
- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques utilisent des échelles de douleur validées pour les bovins afin d'évaluer la réponse au traitement et de surveiller la diminution ou l'augmentation des niveaux de douleur ressentis par les veaux (de 0 = aucune douleur à 4 = douleur très intense). La formation du personnel à l'observation, à l'enregistrement et à la réaction aux changements dans les échelles de douleur garantira une utilisation efficace des médicaments et améliorera le bien-être des veaux. Voir  la **fiche d'information sur la santé des veaux**



Résumé



Ferme

Les interventions douloureuses ne devraient être pratiquées que lorsqu'il n'existe pas d'autre solution. La formation et l'élaboration de protocoles pour les interventions non urgentes, en consultation avec les vétérinaires des exploitations, peuvent leur permettre de réduire les taux de complication et améliorer à la fois l'efficacité et les résultats.



Veaux

La douleur est une expérience stressante qui peut entraver d'autres activités, telles que manger, boire et se reposer. Les interventions douloureuses peuvent nuire à la relation entre l'homme et l'animal, ce qui rend les manipulations futures plus difficiles.



Eleveurs

Lorsqu'une formation et des conseils adéquats ont été fournis, les intervenants auprès des animaux se sentent plus confiants et mieux équipés pour s'adapter le cas échéant. Les animaux correctement sédatisés et soulagés de la douleur sont plus sûrs à manipuler et le risque de détérioration de la relation homme-animal est réduit.

Soyez fiers de toutes les bonnes et meilleures pratiques de votre exploitation en matière de bien-être animal !

Ressources supplémentaires



Care4Dairy.eu